



Communiqué de presse
Mardi 8 mars 2016

Exercice Paris Sequana 2016 : il est impératif de prendre en compte la gestion des déchets

Du 7 au 18 mars, la préfecture de police de Paris organise un exercice de gestion de crise de grande ampleur baptisé EU Sequana 2016, simulant une crue majeure en Ile-de-France.

Ce type de démarche, qui est évidemment à saluer, doit prendre en compte l'ensemble des impacts générés par l'évènement. La sécurité des personnes est en première ligne mais elle ne doit pas occulter d'autres priorités, et notamment celle de la gestion des volumes considérables de déchets qui seraient générés par une crue centennale de la Seine. Les déchets à prendre en compte sont ceux produits de la crue mais aussi ceux de la décrue en particulier les déchets issus des caves, des rez-de-chaussée d'immeubles, du nettoyage de la voirie, ...

Le GEIDE post-catastrophe a publié des guides d'information à destination du grand public, des collectivités locales et des entreprises. Ces guides « Réduire les risques et les déchets – Inondation » sont téléchargeables sur le site Internet du GEIDE (www.geide.asso.fr).

Contact presse :

Stéphane Bernhard
06-77-06-26-55
contact@geide.asso.fr

www.geide.asso.fr



Qui est le GEIDE ?

Le **GEIDE** (Groupement d'Expertise et d'Intervention Déchets post-catastrophe) est une association à but non lucratif fondée en 2006 par l'association **Robin des Bois**, l'**ADEME** (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), et trois fédérations professionnelles : la **FEDEREC** (Fédération des entreprises du recyclage), la **FNADE** (Fédération nationale des activités de la dépollution et de l'environnement) et la **FNSA** (Fédération nationale des syndicats de l'assainissement et de la maintenance industrielle).

Le **GEIDE** a notamment publié **5 guides de prévention et de gestion des déchets d'inondations, de cyclones, de séismes, de feux de forêts et d'incendies industriels**. Ces guides concernent la France métropolitaine et les outre-mer. **Ils s'adressent aux particuliers, aux acteurs économiques et aux collectivités**. Ils visent à préserver l'intérêt général, à renforcer la solidarité, à faciliter le retour à la normale et à éviter les effets différés d'une mauvaise gestion des déchets post-catastrophe. Ils tiennent compte des retours d'expérience des catastrophes survenues en France et dans le monde et s'appuient sur la culture technique et environnementale des membres fondateurs du **GEIDE**.

Ces guides sont disponibles gratuitement sur le site du **GEIDE** (espace documentation) : www.geide.asso.fr